

**Objet : Crise sanitaire Covid-19**



## Chères Carrillonnes, Chers Carrillons,

**V**ous avez réélu, dimanche dernier, notre liste Mieux Vivre à Carrières (MVAC) pour les 6 prochaines années ce dont je vous remercie. Je remercie également tous les Carrillons qui ont effectué leur devoir civique dans un contexte difficile.

Le Gouvernement a décidé de reporter à la mi-mai (au moins) l'installation des nouveaux élus au 1<sup>er</sup> tour. En conséquence, l'exécutif municipal sortant continuera de gérer la commune jusqu'à ce que le conseil municipal d'installation ait lieu.

Je suis heureux d'être toujours votre maire et soyez assurés que je serai, comme je l'ai été sans relâche depuis 2008, avec mon équipe, dans l'action à votre service et pour votre sécurité.

Nous traversons une crise sanitaire grave qui nécessite une modification radicale de nos comportements individuels et collectifs. Il est absolument décisif pour nos vies et celles de nos proches que nous en prenions TOUS conscience sans céder à la panique.

Aussi, je rappelle à **TOUS** que le **CONFINEMENT** est **OBLIGATOIRE**. Je l'applique moi-même et pilote toute la gestion de la Ville depuis mon domicile en lien permanent avec les services de la Ville et les élus. Mais également avec toutes les autorités préfectorales, forces de Polices et les médecins de notre commune qui m'ont d'ailleurs fait part de leur inquiétude face au non-respect des consignes de confinement de nombreux Carrillons. C'est, entre autres, pour cette raison qu'un nouvel arrêté préfectoral a été pris pour interdire la fréquentation des bords de Seine, parcs et jardins publics dans l'ensemble du département des Yvelines.

Les Polices Municipales et Nationales ont reçu des consignes très précises pour faire respecter ces mesures de confinement. Je vous demande instamment de les respecter pour **SAUVER des VIES**.

Toutes ces mesures sont relayées et disponibles sur le site de la Ville [www.carrieres-sur-seine.fr](http://www.carrieres-sur-seine.fr) et ses réseaux sociaux facebook et twitter @CarrieresSseine, actualisées dès que les circonstances l'exigent.

Si vous n'avez accès à aucun de ces vecteurs de communication ou que vous connaissez des personnes isolées, la **mairie** vous répond au **01 30 86 89 89**.

Pour rappel, depuis dimanche, afin de permettre aux Carrillons de traverser cette situation le plus sereinement possible, plus de 20 publications essentielles ont été réalisées sur le site de la Ville et ses réseaux sociaux.

Ces publications ont notamment traité des sujets suivants :

- les mesures sanitaires de protection prises dans les bureaux de vote,
- les résultats des élections,
- la fermeture des accueils physique et des infrastructures de la Ville,

.../...

- l'accueil mis en place pour les enfants des personnels de santé devant travailler,
- les mesures de protection et de confinement avec attestation de sortie,
- les ouvertures et fermetures des commerces et du bureau de Poste,
- le maintien des collectes d'ordures ménagères et d'emballages recyclables et la **suspension de celles du verre, des encombrants et des déchets verts**,
- la levée des durées de stationnement en zone bleue (hormis pour le parking de la Halle Carnot),
- les aides aux entreprises via la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine (CASGBS),
- la tenue à huis clos du Conseil municipal et son report annoncé jeudi 19 mars au soir,
- la fermeture de tous les lieux publics extérieurs tels que les bords de Seine, parcs... et la réduction des périmètres de sorties indispensables,
- la vigilance aux faux démarchages à la fausse identité,
- le soutien et l'écoute des seniors, particulièrement ceux isolés...

Nous poursuivrons nos publications afin de vous informer de manière continue dès qu'un sujet le nécessitera.

Nous ne vaincrons cette épidémie que collectivement et qu'en respectant strictement les mesures de confinement. Vous ne nous aiderez jamais mieux qu'en restant chez vous. Restons en lien via tous nos supports de communication mais confinés.

Comptez sur mon total dévouement ainsi que sur celui des services de la Ville et des élus.

Votre maire



Arnaud de Bourrousse